
 <p>MIR MOUVEMENT INTERNATIONAL POUR LES RÉPARATIONS</p>	 <p>COALITION 2011 C R C H OHCHR C R C H POUR LA RECONNAISSANCE DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION</p>	<p>FORUM PERMANENT DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE 1^{ère} session, OHCHR, Genève, 5-8/12/2022</p> <p>mirfrance.reparations@gmail.com crch.coalition2011@gmail.com¹</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

EQUALITY - Contribution MIR-CRCH

**L'instauration de l'égalité requiert : un changement de paradigme,
une rectification de l'histoire gravement falsifiée, et
la pleine reconnaissance des crimes du passé laquelle ouvre sur les réparations**

Bonjour,

J'interviens au nom d'un groupe d'associations dont le Mouvement International pour les Réparations (MIR).

Nous nous félicitons que la première session de ce forum se déroule en 2022, l'année qui marque les 800 ans de la Charte du Manden, une expression ouest-africaine de l'UBUNTU. Décembre 1222 c'est le moment où les combattants anti-esclavagistes édictent en socle fondateur de l'Etat du Mali, la CHARTE DU MANDEN. Un énoncé qui débute par :

Toute vie (humaine) est une vie.
Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,
Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie.
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.
Toute vie étant une vie,
Tout tort causé à une vie exige réparation

Un énoncé qui, au 13^{ème} siècle, a pour objet la double préservation des droits collectifs & des droits individuels ; raison pour laquelle l'UNESCO l'a placée au patrimoine immatériel de l'Humanité. **UBUNTU, CHARTE DU MANDEN voilà nos RÉFÉRENCES ENDOGÈNES que nous voulons voir expressément figurer dans la Déclaration mondiale des droits des personnes d'ascendance africaine.**

Sur cette question de **PARADIGME**, comme l'avait souligné Audre Lorde, nous n'aspérons pas à devenir des contremaîtres sur la plantation. Nous sommes ici pour rompre avec un paradigme qui scinde l'humanité en catégories hiérarchisées. Un paradigme hérité du Code Noir français qui en 1685 réinstitue l'esclavage dans le Royaume de France & le réserve spécifiquement et uniquement à une catégorie de l'humanité, les Noirs ; ce que nous voulons, c'est une rupture d'avec ce paradigme de la ségrégation et de l'apartheid, et qui est toujours d'actualité en pleine décennie 2015-2024.

Un paradigme vivace aux USA notamment. On se rappelle que quand en 1978, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies, Andrew Young, de passage à Paris, a dénoncé les milliers d'emprisonnements politiques, il a été limogé ; et on constate que 40 ans plus tard, alors que les portes

¹ **COLLECTIFS : Cercle du Marronnage** (lecerclumarronnage@gmail.com), **Cercle Frantz Fanon** (cercleff.1961@gmail.com), **Collectif Black LGBTQI - France** (collectifblacklgbtqi@yahoo.com), **Collectif International Panafricain Mumia Abu Jamal de libération des Prisonniers politiques des USA** (cipmaj.ppus@gmail.com), **Collectif Vies Volées** (viesvolees.france@gmail.com), **Collectif Zéro chlordecone Zéro poison** (zczp.paris@gmail.com), **Comité d'Organisation du 10 Mai** (comitedixmai@gmail.com), **6th Region Diaspora Caucas** (srdazcf@gmail.com).

des goulags se sont ouvertes à l'Est, les portes des prisons américaines sont restées closes; et que les défenseurs des droits humains du mouvement des droits civiques, détenus à partir des années 1960-1970 meurent les uns après les autres dans l'indifférence des pouvoirs successifs ; ça a même un nom: 'la mort par incarcération'. Or chacun peut aussi constater, qu'à contrario, après la chute de l'apartheid, le pouvoir noir en Afrique du Sud a prôné l'UBUNTU; et que considérant qu'une page était tournée, les dirigeants sud-africains ont permis aux anciens supporters de l'apartheid de continuer à vivre en paix en Afrique. Mais qu'à l'inverse, aux USA, le pouvoir persiste à maintenir en prison les combattants de l'égalité, supporters des droits humains. C'est une situation intolérable, à laquelle ce Forum doit aider à mettre fin.

Si toutes les vies n'ont pas la même valeur, c'est certes lié au rapport de force militaire et économique actuels, mais c'est aussi parce que les pouvoirs dominants délivrent un récit de l'histoire qui façonne un imaginaire collectif défavorable aux personnes d'ascendance africaine. Raison pour laquelle nous proposons que ce forum ouvre le chantier de la **FALSIFICATION DE L'HISTOIRE**. (1) Mensonge dans les récits, (2) Retouche des images et en particulier des portraits, (3) traductions fallacieuses, (4) dissimulation ou destruction de documents et artefacts. Et nous souhaitons que ce chantier débute par la remise en cause de la terminologie employée EN FRANCAIS par les Nations Unies, pour traduire Human Rights. Nous sommes radicalement opposés au maintien de l'expression 'Droit de l'Homme', empruntée à la Déclaration française de 1789, qui ne concernait que les hommes blancs & possédants. Nous sommes en faveur de l'expression 'Droit de l'Humain' (*qui s'inscrit dans la terminologie contemporaine en contrepoint de 'droits de l'animal'*) ou droits humains.

Et pour finir, **concernant l'évènement parallèle sur les RÉPARATIONS que nous organisons ce mercredi soir**, il faut savoir qu'en 2005, en se fondant sur la loi adoptée par la France qui qualifie le couple traite-esclavage crimes contre l'humanité, le MIR a entamé une procédure en réparation. Et que 15 ans plus tard, en 2020 le dossier a été jugé recevable par la Cour européenne des droits de l'homme. Il va de soi que ces procédures ne concernent pas que les Noirs de l'espace français ; les trafiquants d'êtres humains commerçaient entre eux, et il y eut un temps où la Louisiane (du nom de Louis, Roi de France) couvrait la moitié des actuels Etats-Unis. Nous vous invitons donc à 19h à la maison des associations, Salle Sankara à dialoguer avec les avocats qui ont mené cette bataille judiciaire, et à rencontrer d'autres intervenants avec lesquels approfondir sur l'affrontement de paradigme qui est pour nous l'enjeu ultime. Matondo, Merci